







Réunion d'information : Préparer la filière bois à la RE2020

Connaître les notions essentielles pour appréhender la prise en compte de l'impact carbone exigée par la nouvelle réglementation RE2020

Réservées aux adhérents de FIBOIS 01

 Date : 29 juin 2022	 Durée : ½ journée (4 h) Horaires : 9h-13h	 Public visé : architectes, bureaux d'études, scieurs, charpentiers et menuisiers
 Lieu : Visiobois à Cormaranche en Bugey	 Tarif : gratuit pour les adhérents de Fibois 01, 100€ pour les non-adhérents	 Intervenant : chargé de projets construction bois à FIBOIS 42

Objectifs :

- Comprendre ce qu'exige la nouvelle réglementation RE2020 des concepteurs et des fabricants
- Comprendre en quoi les produits bois peuvent se distinguer des autres produits en termes d'impact carbone
- Connaître les différentes solutions de la filière bois pour se conformer aux exigences
- Savoir repérer la solution la plus pertinente en termes de coût et d'impact carbone pour obtenir une FDES pour un projet ou ses produits bois

Programme :

- Présentation générale de la nouvelle réglementation RE2020, et de l'exigence de l'impact carbone.
- Une méthode de calcul qui favorise la construction bois : l'ACV dynamique
- Les Fiche de Données Environnementales et Sanitaires (FDES) pour calculer l'impact carbone : que contiennent-elles, où les trouver ?
- Les différentes solutions pour obtenir une fiche de donnée environnementale : données par défaut, fiches collectives, sur mesure, individuelles...
- Les configurateurs à disposition de la filière bois pour paramétrer des FDES : présentation et cas pratiques

Informations complémentaires : inscription en ligne avant le 22 juin 2022

Contact :

Cécile Devésa : c.devesa@fibois01.org - 06 88 97 38 08

Nombre de participants : limité à 10 personnes